



VILLE DE
**NOTRE-DAME-
DES-PRAIRIES**

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

**UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROTÉGÉ...
POUR LES FAMILLES!**

« Consciente que le développement peut avoir des répercussions sur la qualité de l'environnement, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies souhaite pouvoir agir sur le long terme, afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans sa gestion courante ».

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROTÉGÉ... POUR LES FAMILLES!

Dans le cadre de ses engagements au profit du développement durable, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est heureuse d'introduire sa politique environnementale. Fruit d'un processus d'élaboration et de consultation publique exhaustifs, cette démarche permettra à l'équipe municipale, aux élus et aux citoyens concernés d'avancer vers une direction commune, en vue de mieux protéger l'environnement et en bout de ligne, améliorer la qualité de vie des Prairiquoises et Prairiquois.

Depuis plusieurs années déjà, la croissance de la population contribue au développement de la communauté locale, offrant sans cesse de nouvelles opportunités pour les citoyens. Cependant, la Ville est consciente des enjeux du développement et de leurs impacts potentiels sur l'environnement. Dédiée à l'épanouissement des familles, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a ainsi décidé d'aller plus loin en matière d'environnement et de développement durable en se dotant d'un outil efficace. La politique environnementale permet ainsi de structurer les engagements de la Ville et de formaliser les efforts déjà en place. En plus de la politique, la Ville s'est dotée d'un plan d'action comprenant plus d'une centaine d'initiatives qui seront déployées au cours des prochaines années.



Alain Larue, maire

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente la politique environnementale de Notre-Dame-des-Prairies. Grâce à cette démarche nous allons pouvoir faire un pas de plus vers le développement durable de notre communauté en offrant à la population Prairiquoise un environnement toujours plus sain et accueillant. Je tiens à remercier avant tout les citoyennes et citoyens qui ont participé à la consultation publique, les membres de la Commission de l'environnement et des parcs, madame Nicole Chevalier et monsieur Jean-Guy Forget, ainsi que les membres de l'administration municipale et le conseil municipal qui ont contribué activement à la réussite de cette démarche. La politique environnementale est non seulement un outil pour l'administration mais elle reflète en plus, les attentes les plus strictes de la popula-

tion et influencera chacune des décisions prises par la Ville. De la conception à son déploiement, nous avons conduit une démarche respectant un haut niveau d'expertise, et ce, en vue de garantir une politique de bonne qualité. À présent, nous allons passer à l'étape suivante, retrousser nos manches et mettre en place notre plan d'action au profit des générations présentes et futures.

Alain Larue, *Maire*

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

L'adoption d'une politique environnementale nous permettra non seulement la hiérarchisation et la priorisation d'actions et de projets à caractère environnemental, mais aussi la mise en place d'une série d'initiatives concrètes à développer au cours des prochaines années.

Nous sommes conscients des défis et des enjeux environnementaux qui nous attendent.

Ce document deviendra sans aucun doute un guide de référence pour nous aider à établir nos priorités et à faire des choix judicieux en termes de développement durable.

Nicole Chevalier,
Conseillère responsable de la commission de l'environnement et des parcs

RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale de Notre-Dame-des-Prairies couvre sept secteurs environnementaux prioritaires:

	L'EAU
	L'AIR
	LE SOL
	LA GESTION INTERNE DES AFFAIRES MUNICIPALES
	LA BIODIVERSITÉ
	LA QUALITÉ DE VIE
	LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

POUR CHACUN DES SECTEURS, DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS:

SECTEUR 1: L'EAU

L'eau est une ressource précieuse dont la nécessité de préservation est cruciale. Afin de lutter contre le gaspillage et maintenir la qualité des eaux de surface, la Ville s'est dotée de plusieurs objectifs spécifiques:

- **Objectif 1:** Développer la connaissance des usages de l'eau sur le territoire de la ville
- **Objectif 2:** Poursuivre les efforts de la Ville afin de gérer efficacement les ressources hydriques du territoire
- **Objectif 3:** Mettre en place une politique de gestion de l'eau à l'interne
- **Objectif 4:** Protéger la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines présentes sur le territoire de la ville

SECTEUR 2: L'AIR

Notre-Dame-des-Prairies est déjà active en matière de protection de l'air, notamment via son plan de lutte contre les changements climatiques et les initiatives visant à limiter les émissions de particules fines. Les objectifs suivants permettent ainsi de formaliser les efforts déjà en cours:

- **Objectif 5:** Améliorer la qualité de l'air de Notre-Dame-des-Prairies
- **Objectif 6:** Engager l'ensemble de la collectivité dans la lutte aux changements climatiques
- **Objectif 7:** Intégrer la gestion des émissions de GES au sein de la gestion courante de la ville

SECTEUR 3: LE SOL

Protéger le sol vise à lutter contre les risques de contamination, d'érosion notamment en bordure des cours d'eau, de limiter les impacts du déneigement ou encore de favoriser les initiatives de végétalisation. Ainsi, la Ville s'engage au quotidien afin de préserver les sols:

- **Objectif 8:** Limiter les impacts des activités municipales sur les sols
- **Objectif 9:** Préserver la qualité des sols sur le territoire

SECTEUR 4: LA GESTION INTERNE DES AFFAIRES MUNICIPALES

L'amélioration des performances environnementales suppose un engagement de l'ensemble des membres de l'administration municipale et ce, au quotidien. À travers ces objectifs, c'est toute l'équipe municipale qui agit au profit de l'environnement local:

- **Objectif 10:** Promouvoir la protection de l'environnement à Notre-Dame-des-Prairies
- **Objectif 11:** Systématiser les pratiques environnementales internes et développer de nouvelles initiatives

SECTEUR 5: LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est un enjeu global décisif auquel la Ville doit pouvoir répondre à sa mesure. En agissant à travers la préservation des espaces naturels, Notre-Dame-des-Prairies contribue à la préservation de la diversité floristique et faunique locale:

- **Objectif 12:** Favoriser la présence d'espaces naturels sur le territoire

SECTEUR 6: LA QUALITÉ DE VIE

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies porte une attention particulière à la qualité de vie de ses citoyens. Dans le cadre d'engagements environnementaux, cela implique la mise en place d'initiatives visant à lutter contre les nuisances et de poursuivre les efforts d'embellissement:

- **Objectif 13:** Lutter contre la prolifération des espèces nuisibles et des espèces exotiques envahissantes
- **Objectif 14:** Réduire les sources de nuisances pour permettre une meilleure qualité de vie
- **Objectif 15:** Embellir Notre-Dame-des-Prairies

SECTEUR 7: LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies poursuit ses efforts en matière de gestion des matières résiduelles à travers les deux objectifs suivants:

- **Objectif 16:** Travailler de pair avec la MRC de Joliette afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies
- **Objectif 17:** Sensibiliser les citoyens aux 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation)



130 INITIATIVES POUR LE COURT, MOYEN ET LONG TERME

La politique environnementale de Notre-Dame-des-Prairies est accompagnée d'un plan d'action de 130 initiatives pour le court, moyen et long terme.

La Ville va à présent démarrer la phase de déploiement.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la politique environnementale nous vous invitons à visiter notre site Web au www.notre-dame-des-prairies.org ou à nous contacter à l'adresse courriel: prairies@notre-dame-des-prairies.org et au 450 759-7741.